



ANALYSE DU COMITÉ 21

PUBLICATION

POUR UNE EUROPE DE LA SOBRIÉTÉ

L'INCONTOURNABLE
STRATÉGIE POUR LA
TRANSITION EUROPÉENNE



1er réseau d'acteurs
du développement durable

www.comite21.org



Table des matières

Introduction : La sobriété peut-elle être un langage commun pour l'Europe ?	4
1. La sobriété, grand vainqueur ou enfant oublié de la transition énergétique ?	6
Les politiques énergétiques de l'Union : des mesures techniques et une sobriété en pointillés	6
Des propositions associatives pour l'Europe	8
La sobriété énergétique dans les programmes des candidats au Parlement européen	9
27 nuances de sobriété énergétique	10
2. Circularité et sobriété : les deux piliers de la réduction de l'empreinte-matière	14
La préoccupation croissante de l'Union pour l'empreinte-matière	14
La sobriété matière dans les programmes des candidats au Parlement européen	15
Sous l'impulsion de l'UE, les Etats membres réduisent leur empreinte-matière en ordre dispersé.....	16
3. Alimentation durable : manger mieux, ou manger moins ?	18
« De la fourche à la fourchette » ou les prémices d'une transition alimentaire et agricole durable en Europe	18
La sobriété alimentaire dans les programmes des candidats au Parlement européen.....	19
Au sein des Etats membres, durabilité ne rime pas toujours avec sobriété	19
Des propositions associatives pour la sobriété alimentaire	20
4. Eau : faut-il fermer le robinet ?	22
L'Union Européenne, un acteur historique de la protection de la ressource en eau	22
L'eau dans les programmes des candidats au Parlement européen	23
Face aux sécheresses, les Etats explorent différentes voies d'économies	23
5. L'utilisation des sols, nouveau front de la sobriété.....	25
L'Union Européenne, cadre de référence pour la protection des sols ?.....	25
La sobriété foncière dans les programmes des candidats au Parlement européen.....	25
La sobriété foncière, un enjeu très national.....	25
Conclusion	27

Introduction : La sobriété peut-elle être un langage commun pour l'Europe ?

En mars 2024, à quelques semaines des élections pour le Parlement Européen, une centaine d'organisations européennes issues de la société civile, dont le Comité 21, co-signaient un *Manifeste pour la sobriété en Europe*¹ plaidant pour que la sobriété soit mise au cœur des politiques européennes pour la mandature à venir. Si le Green Deal constitue un jalon important de la transition écologique de l'Union, il repose essentiellement sur des mesures techniques d'amélioration de l'efficacité des usages existants, sans toujours poser la question de la limitation de notre consommation des différentes ressources (énergie, matériaux et minerais, eau, sols...) face aux limites physiques de notre planète. Or, si l'innovation peut être mise au service de la transition écologique, la bifurcation des comportements individuels et de l'organisation socio-économique sont des éléments tout aussi importants dans un marché qui compte 450 millions de consommateurs. L'aggravation de la crise écologique requiert en effet une action rapide et ambitieuse, qu'il serait hasardeux de ne fonder que sur des mesures techniques. Même le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), dans son dernier rapport paru en 2023, fait de la sobriété (« sufficiency » en anglais) un pilier indispensable de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, aux côtés des mesures d'efficacité et du développement des énergies renouvelables².

A l'impératif environnemental se joignent des considérations d'ordre géopolitique (les Etats souhaitant renforcer leur souveraineté pour l'approvisionnement en ressources aussi stratégiques que l'énergie ou les minerais), éthique (la surconsommation matérielle des pays du Nord se faisant largement aux dépens des pays du Sud) et philosophique (critique qualitative de la vie dans les pays développés et quête de sens au-delà de la consommation). Tous ces éléments tendent à faire de la sobriété ou des politiques qui en relèvent des éléments essentiels de la transition écologique.

L'élection du 9 juin est d'une importance capitale pour le futur des politiques environnementales de l'UE, à l'heure où le Green Deal se voit remis en cause par une partie croissante du spectre politique. Elle intervient dans un contexte de crise énergétique qui a vu la notion de sobriété propulsée sur le devant de la scène, particulièrement en France. Alors qu'elle était jusque-là peu mobilisée, la sobriété est devenue un mot d'ordre du gouvernement français pour inciter les citoyens à diminuer leur consommation d'énergie. A l'échelle européenne, à la faveur de l'injonction de l'Union à se serrer la ceinture énergétique matérialisée par le programme REPowerEU et les objectifs du « Fit for 55 », l'idée de limitation volontaire de la consommation a acquis une nouvelle légitimité. Cependant, l'appropriation du concept a été différente selon les pays : si certains Etats comme la France y font directement référence, d'autres mettent en place des politiques s'en inspirant sans utiliser le mot, et certains la rejettent ouvertement. L'Union Européenne elle-même ne fonde explicitement aucune politique sur la sobriété. Cette relative cacophonie, ainsi que les attaques que les

¹ https://www.negawatt.org/Manifeste-pour-la-sobriete-en-Europe?var_mode=calcul. Consulté le 14/05/2024.

² "In modelled global scenarios, existing buildings, if retrofitted, and buildings yet to be built, are projected to approach net zero GHG emissions in 2050 if policy packages, which combine ambitious sufficiency, efficiency, and renewable energy measures, are effectively implemented and barriers to decarbonisation are removed".

[...] By 2050, bottom-up studies show that up to 61% (8.2 GtCO₂) of global building emissions could be mitigated. Sufficiency policies that avoid the demand for energy and materials contribute 10% to this potential, energy efficiency policies contribute 42%, and renewable energy policies 9%. » « Sufficiency policies are a set of measures and daily practices that avoid demand for energy, materials, land and water while delivering human well-being for all within planetary boundaries. » ipcc.ch/report/ar6/wg3/downloads/report/IPCC_AR6_WGIII_SummaryForPolicymakers.pdf. Consulté le 17/05/2024.

politiques écologiques ont subies récemment, font même craindre à certains observateurs que la sobriété ne soit « morte et enterrée³ ».

Dans ce contexte, cette note cherche à comprendre la place qu’occupe la sobriété dans les politiques européennes et nationales, ainsi que dans la campagne pour l’élection du 9 juin. Bien que ce concept apparaisse central dans la transition écologique et soit défendu depuis plusieurs années par le Comité 21⁴ parmi d’autres acteurs, le flou sémantique qui l’entoure encore rend difficile son appropriation. En effet, comme le relève une publication de l’ADEME consacrée au sujet, on constate « l’absence d’une définition unique, partagée et précise de la sobriété »⁵. Ce flou facilite l’instrumentalisation du concept comme argument anti-Europe ou anti-Green Deal en déguisant la sobriété en « décroissance ». A l’échelle européenne, cette difficulté sémantique est renforcée par le fait qu’il n’existe pas réellement d’équivalent en anglais. La traduction par défaut, « sufficiency », recouvre un sens légèrement différent, en mettant moins l’accent sur la modération volontaire et davantage sur la notion de satisfaction des besoins essentiels.

En dépit de ces difficultés sémantiques, nous retiendrons, comme dans nos précédentes notes⁶, l’approche de la sobriété développée par l’Association négaWatt, qui semble être la plus aboutie et consensuelle. L’association définit la sobriété comme « **une démarche de réduction des consommations superflues** » par une « **hiérarchisation des besoins** », qui peut « **s’exercer au niveau individuel comme s’organiser au niveau collectif** ». Plus concrètement, négaWatt met en avant quatre leviers de sobriété : la **sobriété structurelle** (organiser l’espace et les activités humaines pour faciliter la modération), la **sobriété dimensionnelle** (bon dimensionnement des équipements par rapport à leurs conditions d’usages), la **sobriété d’usage** (bien utiliser les équipements pour en limiter la consommation) et la **sobriété conviviale** (mutualisation)⁷.

A la lumière de ces définitions, la présente note se propose de faire un tour d’horizon de la sobriété en Europe. Pour cinq grands domaines des politiques de transition (énergie, matière, foncier, eau, alimentation), elle évoquera les politiques de l’Union Européenne et une série d’exemples tirés des Etats membres, qui permettent de saisir la place de la sobriété parmi la variété des mesures environnementales et de durabilité. Elle abordera également la manière dont l’enjeu de la sobriété s’inscrit – ou non – dans les différents programmes des groupes politiques du Parlement Européen et des listes françaises⁸ pour les élections européennes du 9 juin 2024.

³ L’Opinion, 15 mai 2024, « [Transition écologique : la sobriété est bel et bien morte et enterrée](#) ». Consulté le 21/5/2024.

⁴ En 2022, le Comité a ainsi publié deux notes sur le sujet : *La sobriété, fil vert de la transformation* et *La sobriété : Valeur et levier d’action de la jeunesse face à une crise multidimensionnelle*

⁵ <https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/489-panorama-sur-la-notion-de-sobriete.html>. Consulté le 15/05/2024.

⁶ Voir : *La sobriété, fil vert de la transformation* et *La sobriété : Valeur et levier d’action de la jeunesse face à une crise multidimensionnelle*, parues en 2022.

⁷ https://negawatt.org/telechargement/Presse/1601_Fil-dargent_Qu-est-ce-que-la-sobriete.pdf. Consulté le 15/05/2024.

⁸ Cette analyse des programmes politiques se concentrera sur ceux des listes les plus importantes, c’est-à-dire créditées par les sondages d’environ 5% des intentions de votes, à l’heure où nous écrivons cette note. Ont donc été examinés les programmes du Parti Communiste Français, de la France Insoumise, d’Europe Ecologie Les Verts, du Parti Socialiste, de Renaissance, des Républicains, du Rassemblement National et de Reconquête. Une approche analogue s’applique aux groupes politiques constitués au Parlement européen.

1. La sobriété, grand vainqueur ou enfant oublié de la transition énergétique ?

Si la communauté internationale traite régulièrement les questions énergétiques et climatiques, notamment lors des célèbres COP, la question de la sobriété énergétique, c'est-à-dire du volume total d'énergie consommée par l'humanité est systématiquement éludée. Ainsi, lors de la COP 26 qui s'est tenue en 2021 à Glasgow, quatre solutions ont été avancées pour répondre au défi climatique : plus d'arbres, plus de voitures électriques, plus d'investissements dans les renouvelables. Cependant, la sobriété a commencé à se faire une place dans l'Union Européenne à la suite de la crise énergétique de 2022, mais avec des modalités ambiguës et différenciées selon les Etats.

Les politiques énergétiques de l'Union : des mesures techniques et une sobriété en pointillés

La crise énergétique née de l'invasion de l'Ukraine par la Russie début 2022 a poussé la Commission européenne (CE) à présenter le plan REPowerEU au mois de mai de la même année, dans le but de réduire la dépendance de l'Union européenne (UE) aux combustibles fossiles en provenance de Russie. Ce plan n'intègre qu'implicitement des mesures de sobriété. Il présente les économies d'énergie comme la manière la plus rapide et la moins coûteuse de faire face à la crise énergétique. Ainsi, outre des mesures d'efficacité énergétique à moyen et long terme, il propose des économies immédiates par une modification des comportements de consommation. Si l'*efficacité énergétique* consiste à réduire la consommation globale d'énergie par le développement et l'usage de technologies et procédés moins gourmands, le levier du changement des comportements relève bien de la *sobriété* au sens où il consiste à inciter à une limitation volontaire des usages et de la consommation d'énergie.

Comme les y invitait le plan de la Commission, les États membres se sont accordés à l'été 2022 sur une réduction volontaire commune de 15 % de la demande en gaz naturel entre août 2022 et mars 2023 par rapport à la demande moyenne des cinq années précédentes. Cet objectif a ensuite été prolongé jusqu'en mars 2024, puis jusqu'à 2025. L'objectif volontaire de réduction de la consommation de gaz a globalement été atteint, mais celui de réduire la consommation d'électricité de 10 % sur la même période ne l'a pas été.

En juillet 2023 a été adoptée la nouvelle directive sur l'efficacité énergétique (*Energy Efficiency Directive*, ou EED). Dans cette nouvelle version du texte, les États membres sont tenus de réduire leur consommation énergétique finale de 11,7 % au total d'ici à 2030 par rapport aux projections du scénario de référence de l'UE de 2020 pour 2030. L'EED n'utilise pas la notion de sobriété, mais celle-ci transparaît parfois dans les termes utilisés pour définir l'efficacité énergétique. Ainsi, le texte évoque « un accroissement de l'efficacité énergétique à la suite de modifications d'ordre technologique, comportemental ou économique⁹ ». Les termes « comportement » ou « comportemental » apparaissent au total à neuf reprises dans la directive, qui met en avant la pertinence pour les acteurs publics d'inciter particuliers et entreprises à modifier leurs comportements

⁹ https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1695186598766&uri=OJ%3AJOL_2023_231_R_0001 voir aussi sur le sujet de la sobriété dans les politiques européenne la [Note de synthèse sur les politiques de sobriété en Allemagne et en France](#) publiée fin 2023 par l'Office franco-allemand pour la transition énergétique. Consulté le 16/5/2024.

(considérant 33). Le considérant 36 évoque clairement les pratiques économes en énergie en recommandant l'utilisation du vélo et le partage de véhicules, mesures relevant sans ambiguïté de la sobriété.

Le changement des pratiques des acteurs privés est également un élément central de la directive de 2022 sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises, ou CSRD. Le texte fixe des obligations en matière de divulgation des émissions de gaz à effet de serre et des objectifs de réduction de ces émissions, impliquant une transparence sur les actions accomplies en vue de cette réduction. Il appelle en outre à la réduction de la consommation d'énergie et à l'intégration des aspects énergétiques dans les normes d'information en matière de durabilité. En ceci, la CSRD s'impose elle aussi comme un instrument favorisant la sobriété au sein de l'UE.

La sobriété n'est donc pas absente des politiques européennes, même si on ne la retrouve qu'en pointillé dans l'esprit de certaines mesures et non à proprement parler dans les textes. Ce sont bien les mesures d'efficacité qui sont explicitement mises en avant, ainsi que les énergies renouvelables, dont les objectifs de développement ont été renforcés en octobre 2023 par la directive RED III qui ambitionne de porter à 42,5 voire 45% leur niveau dans le mix global européen à l'horizon 2030. Pour autant, les fonds européens se dirigent également vers la recherche sur la sobriété, à l'image du projet Horizon 2020 Fulfill (Fundamental Decarbonisation Through Sufficiency by Lifestyle Changes). Sur la base d'analyses de cas dans cinq pays européens, combinées à des études qualitatives et quantitatives, ce projet met en avant le changement de comportements et la nécessité de transformer les infrastructures, les pratiques sociales et les régulations pour réduire la demande d'énergie, sans renoncer au bien-être collectif¹⁰. Cette approche est alignée avec le scénario énergétique proposé par négaWatt pour l'Europe, baptisé Clever (« A Collaborative Low Energy Vision for the European Region »). Celui-ci rappelle les exigences de sécurité d'approvisionnement et de soutenabilité en termes de consommation des ressources et de protection de la biodiversité et appelle à aller au-delà des injonctions à la modification des comportements individuels en mettant en place les infrastructures qui permettent et soutiennent dans le temps le changement des pratiques¹¹.

¹⁰ <https://www.eurac.edu/en/institutes-centers/institute-for-renewable-energy/projects/fulfill>. Pour la France, l'association négaWatt et l'institut Jacques Delors font partie des structures associées.

¹¹ <https://clever-energy-scenario.eu/>

Des propositions associatives pour l'Europe

Le manifeste pour la sobriété en Europe, signé par près d'une centaine d'ONG européennes, appelle les décideurs de l'Union à faire de la sobriété un élément central de la stratégie européenne¹². Il s'appuie sur l'approche du scénario Clever proposé par l'Association négaWatt.

La réponse aux objectifs de souveraineté, de transition écologique, de compétitivité et de justice sociale passe par une plus grande maîtrise de la consommation d'énergie, de ressources et de matériaux dans l'UE. La sobriété, au sens d'un ajustement lucide et concerté de la demande, apparaît comme un levier essentiel pour réduire les coûts de la décarbonation, la dépendance européenne à des importations d'énergies fossiles ou de matériaux critiques, la vulnérabilité aux crises, tout en assurant une meilleure distribution de l'accès aux ressources et l'amélioration de la qualité de vie de tous les européens.

Le manifeste appelle à ce que la Commission propose une stratégie pour la sobriété dans le cadre du prochain cycle législatif. Il formule des recommandations sur l'entrée de la sobriété dans la gouvernance et les objectifs à 2040 et dans les politiques sectorielles de l'Union, offrant le cadre d'une mobilisation de la sobriété à toutes les échelles à travers l'Europe. Il recommande de miser sur la baisse de la demande d'énergie, l'efficacité et les renouvelables, pour que la sobriété soit le point de départ, et non la variable d'ajustement, des politiques climatiques.

Les propositions de La Fabrique écologique pour l'UE

La Fabrique écologique a publié début 2024 son analyse sur « Les enjeux écologiques des élections européennes »¹³. Elle propose entre autres mesures de « Donner à la sobriété énergétique une existence à l'échelle européenne ». Cette recommandation se décline en deux propositions :

1) Mettre en place une Conférence citoyenne sur la sobriété à l'échelle européenne avec pour mandat de réfléchir aux formes que pourrait prendre la transposition de la définition de la sobriété du GIEC dans le projet européen. La sobriété est une notion à la fois plastique et « multiculturelle ». Elle se prête donc à un dialogue entre les institutions, des chercheurs, des acteurs associatifs et des citoyens qui permettrait d'aboutir à une définition partagée à l'échelle européenne.

2) Lancer une réflexion interinstitutionnelle sur le Pacte vert pour structurer la démarche autour de trois angles fondamentaux : l'autonomie stratégique, l'exemplarité climatique et la sobriété. Après une mandature, le Pacte vert européen doit être pérennisé et trouver un second souffle. La sobriété peut représenter une notion structurante, mais elle doit être articulée à des enjeux externes (justice climatique et exemplarité de l'UE) et à une stratégie d'autonomie stratégique et industrielle crédible.

¹² <https://negawatt.org/Manifeste-pour-la-sobriete-en-Europe>. Consulté le 17/5/2024

¹³ https://www.lafabriqueecologique.fr/app/uploads/2024/02/Dossier_europeennes_VF_2_5_2024.pdf. Consulté le 17/5/2024.

La sobriété énergétique dans les programmes des candidats au Parlement européen

Les Verts, que ce soit dans le manifeste du groupe politique européen ou dans le programme du parti français, font de la sobriété un élément essentiel de la neutralité carbone, qu'ils souhaitent atteindre en 2040. Selon eux, la réduction de la demande se fera par des mesures d'efficacité (comme la rénovation énergétique des bâtiments) mais aussi par des changements de "comportements, de styles de vie et d'organisation collective". Concrètement, ils proposent la suppression progressive des vols Court-Courrier quand une alternative crédible en train existe, le développement du rail et une limite sur le poids des véhicules privés. De manière plus générale, ils considèrent que les réponses techniques dans le domaine des transports (comme la voiture électrique) seront utiles mais que la véritable solution se trouve dans le transport public.

Les Verts français, en plus de ces éléments, plaident pour l'établissement d'une "stratégie européenne de sobriété" et pour "lutter contre la gabegie énergétique".

La liste conduite par Raphaël Glucksmann (**PS et Place Publique**) propose des mesures proches de celle des Verts, et investit pleinement et explicitement la notion de sobriété en y consacrant une section entière de mesures. En termes de sobriété énergétique, le candidat socialiste souhaite pérenniser les objectifs de réduction de la consommation d'énergie, ainsi que réformer la gouvernance européenne de l'énergie, afin que chaque Etat se dote d'un plan national de sobriété, juridiquement contraignant et intégré à son Plan National Energie-Climat (PNEC).

La gauche radicale s'empare elle aussi de cette notion. Au niveau européen, **le groupe de la gauche au Parlement européen** (GUE/NGL) insiste sur le fait que si les nouvelles technologies vont jouer un rôle important, la transition "repose surtout sur une transformation sociétale quant à la manière dont nous produisons et consommons, adaptée aux besoins réels de la population et aux limites de la planète". Le groupe propose donc de "démanteler l'économie du SUV", "taxer de manière égale le kérosène et l'essence", "interdire les vols privés" ou encore "imposer la réduction et une surveillance accrue sur les croisières". Même son de cloche du côté de **La France Insoumise** (LFI) qui critique avec force le "solutionnisme technologique" et lui préfère "des réductions directes d'émissions".

A noter le fait que dans quelques programmes (Parti populaire européen, Verts européens et Parti Socialiste français), la sobriété énergétique est présentée comme un impératif géopolitique, qui permet une plus grande indépendance.

Certains programmes adoptent un point de vue différent voire opposé sur la question de la sobriété. D'un côté, les programmes et manifestes des principaux groupes politiques et partis politiques de droite (**PPE, CRE, Les républicains, Rassemblement National, Reconquête**) proposent de concert un ensemble de mesures qui prennent plutôt le contrepied de la sobriété : relance massive du nucléaire, annulation de l'interdiction de vente de véhicules thermiques neufs pour 2035, foi exclusive dans la science et le progrès pour limiter le changement climatique et ses conséquences (par exemple en investissant massivement dans les techniques de capture et stockage du carbone). D'un autre côté, certaines mesures ou orientations s'inspirant de la sobriété émaillent leurs programmes. On pourra citer le **PPE**, qui déclare vouloir « réduire la consommation totale d'énergie », **Reconquête** qui désire développer massivement le fret routier et fluvial pour favoriser le report modal des camions, ou encore des critiques du **Rassemblement National** et des **Républicains** à l'égard des émissions induites par le commerce international et leur proposition d'élargir le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (la taxe carbone sur les produits entrants dans l'Union) aux produits finis et semi-finis. D'autres partis proposent également de jouer sur cette mesure technique (Reconquête, EELV, PCF et LFI).

27 nuances de sobriété énergétique

La **France** a opté pour une stratégie énergétique en quatre piliers, dont le premier est la sobriété, expressément définie comme le fait de moins consommer. Ce n'est qu'ensuite que sont mises en avant l'efficacité énergétique, l'accélération du déploiement des énergies renouvelables et la revitalisation de l'énergie nucléaire. Pour faire face à la crise énergétique de 2022, Paris a adopté un plan de sobriété énergétique visant à réduire la consommation d'énergie en France de 40 % d'ici 2050 afin de parvenir à la neutralité climatique dans un contexte de hausse substantielle du besoin en électricité lié à la décarbonation des activités. Le plan se décline en 14 mesures et suppose la sobriété énergétique dans sept secteurs : bâtiment, mobilités, fonctionnement de l'Etat, collectivités territoriales, entreprises, sport et accompagnement des citoyens. L'accent mis sur la sobriété en matière d'énergie en France s'est notamment incarné dans des mesures et recommandations à l'égard des citoyens, incités par exemple à baisser le chauffage ou diminuer leur vitesse sur autoroute. Ces recommandations ont perduré au-delà de l'hiver 2022-2023, et des fournisseurs d'énergie, comme Engie et EDF, se sont associés à cette dynamique durant l'hiver 2023-2024 en proposant des « défis » à leurs clients pour les encourager à économiser l'électricité, récompensés par des primes ou des places pour assister à des épreuves des Jeux olympiques. Bien que la relance du nucléaire, le développement des énergies renouvelables, l'électrification des mobilités et les progrès de l'efficacité énergétique du bâti et des procédés industriels soient les leviers de décarbonation de l'économie française les plus importants, la sobriété figure en bonne place dans les politiques hexagonales, et est considérée comme une composante indispensable des politiques énergétiques. Les entreprises ont déployé à cette occasion des plans de sobriété. Sous l'impulsion du gouvernement et contraintes par l'explosion des prix, les collectivités locales ont, elles aussi, investi le champ de la sobriété énergétique¹⁴. Le caractère structurel ou plutôt conjoncturel des mesures qu'elles ont mise en place demeure incertain.

Si la France s'est imposée comme la tête de file des promoteurs de la sobriété énergétique en Europe, elle n'a pas pour autant été la seule à mettre en place des mesures de diminution volontaire de la consommation. Cependant, ses voisins ont souvent choisi de promouvoir la sobriété sans le dire explicitement. C'est le cas de l'**Allemagne** qui a lancé dès 2022 une chasse au gaspillage énergétique, en incitant à la diminution du chauffage et à la réduction des heures d'éclairage public. Le Plan allemand de sauvegarde du climat 2050 envisage la protection du climat comme un projet de société et reconnaît la légitimité des approches favorisant la sensibilisation des citoyens et la modification durable des comportements. La Loi sur l'efficacité énergétique adoptée par la République fédérale en septembre 2023 prévoit elle aussi quelques démarches relevant de la sobriété. On trouve par exemple, parmi les mesures individuelles visant à réduire de manière mesurable ou estimable la consommation d'énergie finale, des mesures liées aux comportements telles que la sensibilisation des salariés. Ainsi l'Allemagne a lancé à destination des consommateurs une campagne baptisée « 80 millions ensemble pour changer d'énergie ». La **Belgique** a elle aussi décidé à l'été 2022 des mesures d'urgence telles que la baisse du chauffage et la limitation de l'éclairage. Elle a également fait la promotion du vélo comme mode de déplacement alternatif. Les **Pays-Bas** ont quant à eux instauré une « obligation d'économie d'énergie » pour les entreprises les plus consommatrices (50 000 kWh d'électricité ou 25 000 m³ de gaz naturel ou plus par an) les contraignant à prendre des mesures d'économie d'énergie dont la période d'amortissement est inférieure ou égale à cinq ans. Cette mesure relève néanmoins davantage de l'efficacité énergétique (optimiser les procédés industriels) que de la sobriété (réduire l'activité).

Du côté des pays nordiques, on a fait le choix de miser davantage sur la décarbonation des énergies et des usages. La **Suède** n'a pas mis en place de mesure de sobriété en 2022, préférant relancer sa stratégie nucléaire et annoncer la construction de nouveaux réacteurs. Il faut souligner que ce pays scandinave est moins vulnérable à la crise énergétique que d'autres pays, grâce à des normes d'isolation thermique élevées, la généralisation du chauffage urbain et une part importante d'énergie renouvelable, en particulier la biomasse,

¹⁴ Voir la co-écrite avec France Ville et Territoires Durables : *Quelles pratiques de sobriété au sein des collectivités territoriales?*.

dans la production de chaleur. Il est ainsi estimé que les émissions de gaz à effet de serre par habitant pour le chauffage sont plus de 20 fois inférieures en Suède à la moyenne de l'UE en 2020 et que seuls 2,3 % de la population ont rencontré des difficultés à chauffer leur logement en 2018, contre 7,3 % en moyenne dans l'UE¹⁵. Au **Danemark**, le choix de faire des économies d'énergie par l'efficacité énergétique et d'atteindre 100% d'énergie renouvelable à l'horizon 2050 s'est accompagné en 2022 de mesures d'urgence visant à la sobriété. Le gouvernement danois a en effet lancé une campagne déclinée en vidéos, visant à encourager les consommateurs à économiser du carburant et de l'argent lorsqu'ils conduisent. Si la **Finlande** a quant à elle choisi de miser sur l'énergie nucléaire avec la mise en service d'un réacteur EPR, elle a également incité en 2022 ses citoyens à diminuer le temps passé sous la douche ou dans les saunas. La campagne intitulée « Down a Degree », vise à encourager les ménages finlandais à économiser l'énergie et à réduire la demande d'électricité pendant les périodes de pointe, avec pour objectif de parvenir à une réduction permanente de la consommation d'énergie finlandaise.

Les pays d'Europe du Sud se sont montrés réticents à adopter des mesures de sobriété face à la crise énergétique qui s'est déployée à partir de 2022. L'**Espagne**, peu dépendante du gaz russe, a ainsi annoncé ne pas vouloir assumer des sacrifices disproportionnés en imposant à ses entreprises et ses citoyens des restrictions de consommation. Le pays a préféré renforcer ses incitations à l'efficacité énergétique et a établi en 2023 un système de Certificats d'économies d'énergie semblable à celui de la France. Cependant, pour faire face à l'explosion du coût de l'énergie, le gouvernement a également obligé dès l'été 2022 commerces, bureaux, cinémas, théâtres, gares et aéroports à garder leurs portes fermées et à limiter la climatisation à un minimum de 27°C et le chauffage à un maximum de 19°C. L'éclairage public a également été diminué. Le **Portugal**, qui a investi massivement dans le solaire et l'éolien, au point que 95% de ses besoins énergétiques sont couverts en 2024 par les renouvelables¹⁶, avait réagi défavorablement au plan d'économie d'énergie de l'Union européenne. Lisbonne a tout de même promu des mesures d'économie incluant l'extinction de l'éclairage intérieur et extérieur dans les espaces publics et commerciaux, la réduction de l'éclairage décoratif pendant les fêtes de fin d'année, ou encore la limitation du chauffage et de la climatisation. L'**Italie** mise pour sa part sur les carburants alternatifs et l'efficacité énergétique pour réduire sa consommation d'énergies fossiles. Giorgia Meloni a par ailleurs lancé en avril 2024 une étude sur le rôle que l'énergie nucléaire pourrait jouer dans la transition écologique du Pays. Il n'en reste pas moins que l'Italie a recouru dès 2022 à des mesures de sobriété pour faire face à la crise : réduction de 15 jours de la saison de chauffage domestique de l'hiver 2022/23 et diminution globale d'un degré des températures maximales de chauffage accompagnant une réduction quotidienne du temps de chauffage d'une heure, hors conditions météorologiques extrêmes. La **Grèce** a elle aussi souhaité miser sur l'efficacité énergétique, en particulier dans les bâtiments, sans pour autant négliger la limitation de la température de climatisation pour des économies immédiates. Elle travaille également au renouvellement du parc automobile du pays, très vieillissant, en privilégiant les véhicules électriques. Dans le secteur des transports, Athènes a également demandé aux autorités locales de préparer des plans pour promouvoir un transfert modal des véhicules privés vers les transports en commun, le vélo et la marche, mesures qui relèvent bel et bien de la sobriété.

Les pays de l'Est de l'Europe ont eu plutôt tendance à préférer à la sobriété des politiques de plus long terme fondées sur l'efficacité énergétique et la substitution des énergies. Ainsi, pour faire face à la crise, la **Hongrie** a opté pour l'augmentation de la production nationale de gaz et de charbon, la recherche de fournisseurs alternatifs, la prolongation de la durée de vie de la centrale nucléaire de Paks et la mise en chantier de nouvelles centrales. Les écoles ont en outre été encouragées à remettre en route leur poêle à bois pour passer l'hiver 2022-2023. Le pays cherche par ailleurs à accélérer le développement des énergies renouvelables, en particulier le solaire. La **Bulgarie** n'a pas non plus souhaité mettre en place des mesures volontaires de réduction de la consommation d'énergie, privilégiant la diversification de ses sources d'approvisionnement en gaz et des mesures de réduction de la facture énergétique pour les citoyens. En **Pologne**, le gouvernement n'a pas appelé à la sobriété énergétique et s'est opposé, fin juillet 2022, lors du Conseil européen, à une réduction

¹⁵ <https://www.sei.org/perspectives/sweden-energy-policies/>. Consulté le 16/5/2024

¹⁶ [Renewables are meeting 95% of Portugal's electricity needs. How did it become a European leader? | Euronews.](#) Consulté le 16/5/2024

obligatoire de la consommation de gaz. La ministre du climat et de l'environnement a cependant reconnu qu'il faudrait « adopter la sobriété au quotidien¹⁷ ». Le gouvernement a finalement annoncé une mesure offrant 10% de réduction sur la facture énergétique des ménages qui réduisent leur consommation entre le 1er octobre 2022 et le 31 décembre 2023 par rapport à la période équivalente précédente. Si la Pologne reste très dépendante des énergies fossiles et notamment du charbon étranger, elle compte sur le nucléaire et le développement des énergies renouvelables pour décarboner son économie. La **République Tchèque** fait figure de bon élève en matière de diminution des gaz à effet de serre, avec près de 43% de réduction de ses émissions dans les trois dernières décennies¹⁸. Le plan Climat et Energie adopté par Prague en 2023 met l'accent sur l'efficacité énergétique, en particulier pour les bâtiments, le renforcement du parc nucléaire et le développement des énergies renouvelables (jusqu'à 30% du mix). La sobriété ne fait pas partie des instruments que le gouvernement entend mettre en œuvre. Même chose en **Roumanie**, où la crise énergétique n'a pas provoqué de mesures de réduction volontaire de la consommation énergétique. Le pays compte sur ses sources de production nationales de gaz pour répondre à la demande. En outre, le plan de redressement et de résilience de la Roumanie, approuvé en septembre 2021, met l'accent sur des mesures clés en matière d'efficacité énergétique, dont le fonds phare « Renovation Wave », d'une valeur de 2,7 milliards d'euros¹⁹. Si la Roumanie se classe parmi les derniers pays de l'UE en ce qui concerne la production d'énergie solaire et éolienne par habitant, la dynamique a été relancée. En 2022, la Roumanie a reçu 1,4 milliard d'euros du Fonds de modernisation de l'UE pour la transition vers les énergies propres. Cette somme doit aider la construction de huit nouveaux parcs solaires et de deux centrales électriques équipées de turbines à gaz à cycle combiné, afin de remplacer le lignite par des sources renouvelables et du gaz.

Dans les Pays Baltes, la sobriété énergétique n'a pas non plus le vent en poupe. La **Lettonie** n'a pas souhaité favoriser la réduction volontaire de la consommation. La crise énergétique a toutefois suscité l'adoption de nouvelles lois en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, en particulier dans les bâtiments. La **Lituanie** a pris des mesures pour promouvoir la production d'électricité à partir de sources renouvelables et s'est dotée d'objectifs ambitieux de réduction de la consommation par l'efficacité énergétique, comme la rénovation du bâtiment ou la labellisation des produits selon leur niveau de consommation. En **Estonie**, si les citoyens ont été invités à débrancher leurs appareils électriques inutilisés pour faire face à la crise, c'est bien l'efficacité énergétique (grâce notamment à des solutions numériques) et la substitution des énergies fossiles par des renouvelables que le gouvernement met en avant pour atteindre ses objectifs climatiques. Tallin vise ainsi une réduction de 80 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035 et 100 % d'énergie renouvelable d'ici 2030²⁰.

La sobriété énergétique a davantage été mise en avant par l'**Irlande** dans ses politiques, même si celles-ci misent en priorité sur l'efficacité énergétique et le développement des sources renouvelables. Les recherches de l'Autorité irlandaise de l'énergie durable (SEAI) ont permis d'identifier les comportements les plus courants en matière de surconsommation d'énergie. Sur la base de cette étude, le gouvernement a lancé en décembre 2023 une campagne publicitaire multiplateforme « *Reduce Your Use* », qui encourage les citoyens à gérer leur consommation d'énergie et à participer plus activement à la transition énergétique à la maison (chauffage, eau chaude, éclairage) comme dans les transports (conduite, vitesse, climatisation...)²¹. Le **Royaume-Uni** voisin n'est plus membre de l'Union européenne mais a été frappé comme ses anciens partenaires par la crise qui a impliqué un quasi triplement des factures d'énergie en un an pour les foyers britanniques. Si le gouvernement n'a pas voulu lancer de plan de sobriété, diverses mesures ont toutefois été adoptées pour enrichir les efforts d'efficacité énergétique par des incitations à limiter les consommations. Les gestionnaires des réseaux électriques et de gaz ont proposé des incitations financières pour encourager les usagers à la modération de

¹⁷ Le Monde, 29 août 2022, « [L'Europe se convertit en ordre dispersé à la sobriété énergétique.](#) » Consulté le 16/5/2024

¹⁸ <https://oecdecoscope.blog/2023/04/14/the-czech-republic-towards-net-zero-emissions/>. Consulté le 16/5/2024

¹⁹ <https://ceenergynews.com/finance/updating-eus-climate-and-energy-policies-romania/>. Consulté le 16/5/2024

²⁰ <https://esgnews.com/fr/estonia-aims-for-80-ghg-reductions-by-2035-and-100-renewable-energy-by-2030/>. Consulté le 16/5/2024

²¹ <https://www.gov.ie/en/press-release/ea917-reduce-your-use-energy-efficiency-campaign-launches-for-winter/>.

Consulté le 16/5/2024

leur consommation. Leur programme « Efficacité énergétique » promeut les travaux de rénovation et le changement de chaudières ainsi que des gestes citoyens de réduction de la demande en énergie (éteindre les appareils et les lumières non utilisés, prendre une douche plutôt qu'un bain, etc.)²².

On voit que les objectifs de réduction de la demande en énergie et de diminution des émissions de gaz à effet de serre se sont souvent traduits localement par des politiques de sobriété imposant ou incitant à l'adoption de nouveaux comportements de consommation. Pourtant, ce rapide tour d'horizon révèle que de nombreux pays se sont montrés rétifs à demander à leur population ce qu'ils percevaient comme des sacrifices, et que ce sont très largement les stratégies d'efficacité énergétique qui prévalent dans l'Union. Si l'efficacité englobe parfois des mesures de sobriété par la modération volontaire des usages, il apparaît que la sobriété a été le plus souvent une mesure conjoncturelle pour faire face à l'urgence de la crise énergétique qu'un élément structurel des politiques nationales.

²² <https://www.energy-uk.org.uk/customers/energy-efficiency/>. Consulté le 16/5/2024

2. Circularité et sobriété : les deux piliers de la réduction de l’empreinte-matière

La réduction de l’empreinte matière des activités humaines, leur dépendance aux métaux, minerais et autres matériaux renouvelables ou non, est un enjeu crucial de la transition environnementale. Nécessité face aux limites physiques de la planète, c’est aussi une exigence morale face aux dégâts sociaux et sanitaires provoqués par l’extractivisme. Cette empreinte peut être diminuée en renforçant la circularité de l’économie, le réemploi ou le recyclage des ressources, mais ces mesures suffisent-elles ? Lors du Forum mondial des Ressources 2023 (WRF23) à Genève, un groupe d’experts proposait de compléter la circularité par la sobriété²³. Selon eux, la circularité devrait être considérée comme un outil pour une utilisation durable des ressources, et non une fin en soi. Associer circularité et sobriété favorise la réduction absolue de la consommation de ressources. Ainsi, à côté du réemploi et du recyclage, les mesures de réparation et de prolongation de la durée de vie des biens peuvent jouer un rôle important dans la réduction de la consommation. Cette approche double a été adoptée par l’Union européenne et de nombreux pays.

La préoccupation croissante de l’Union pour l’empreinte-matière

Si elle ne recommande pas expressément une modération dans la consommation de biens, l’UE s’est toutefois dotée en mars 2020 d’un Plan d’action pour l’économie circulaire visant en particulier à limiter l’impact de nos modes de vie sur les ressources en métaux et minerais. Faisant le constat que la moitié des émissions totales de gaz à effet de serre et plus de 90 % de la perte de biodiversité et du stress hydrique résultent de l’extraction et de la transformation des ressources, le texte affirme la nécessité pour l’Union « d’accélérer la transition vers un modèle de croissance régénérative qui rend à la planète davantage qu’il ne prend, progresser sur la voie d’une consommation maîtrisée restant dans les limites des ressources de la planète et, par conséquent, s’efforcer de réduire son empreinte de consommation et de doubler son taux d’utilisation de matières contribuant à l’économie circulaire au cours de la prochaine décennie.²⁴ ». Les mesures introduites dans le cadre de ce plan visent notamment à faire des produits durables la norme dans l’UE, à responsabiliser les consommateurs et les acheteurs publics et à réduire les déchets.

Plus explicitement orientée vers la sobriété, la position du Parlement européen sur la prévention et la réduction des déchets alimentaire et textiles adoptée en mars 2024 reprend l’idée d’une responsabilité élargie des producteurs. Elle demande aux Etats membres d’obliger les acteurs du textile à couvrir les coûts de la collecte séparée, du tri et du recyclage de leurs produits. La proposition invite également les pays de l’UE à prendre des mesures pour prévenir le gaspillage alimentaire. Le Parlement a adopté des objectifs contraignants de réduction des déchets alimentaires d’ici à la fin 2030 : 20% pour la transformation et la fabrication des denrées alimentaires et 40% par habitant dans le commerce de détail, la restauration, les services de restauration et les ménages. La Commission étudie la possibilité d’introduire des objectifs plus élevés pour 2035.

²³ <https://www.wrforum.org/wrf23/circular-economy-policies-and-learnings-from-europe/>

²⁴ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52020DC0098>

La directive sur le « droit à la réparation » d'avril 2024 fait un pas de plus dans le sens de la sobriété, dans le sens où elle vise à permettre la diminution de la consommation de biens en facilitant la réparation et la rendant plus incitative pour les consommateurs. Le texte vise ainsi à obliger les fabricants à réparer les produits à un prix et dans un délai raisonnables même après la période de garantie légale, à proposer une garantie d'un an sur les biens réparés, à donner accès aux pièces de rechange, aux outils et aux informations nécessaires aux réparations, à mettre en place des bons de réparation ou des financements, ainsi qu'à développer des plateformes en ligne pour faciliter la recherche de services de réparation à proximité des consommateurs et l'accès à des produits reconditionnés.

La sobriété matière dans les programmes des candidats au Parlement européen

Si de nombreux partis font la promotion de l'économie circulaire, peu plaident pour une approche réellement basée sur la sobriété pour réduire la consommation de matériaux de l'Union Européenne.

Le **groupe des Verts européens** indique dans son manifeste vouloir « adopter une approche de sobriété » pour les métaux nécessaires à la transition, couplée avec le développement des capacités de recyclage pour les matériaux stratégiques. Le parti plaide aussi pour des standards de réparabilité beaucoup plus élevés, notamment en ce qui concerne les outils numériques. Le groupe fait également de la sobriété matière un enjeu éthique, dans la mesure où l'extraction des matériaux nécessaires à nos économies se déroule souvent dans des pays aux standards sociaux bien moins élevés que ceux de l'Union.

Côté français, la liste **France Insoumise** conduite par Manon Aubry propose d'inscrire les principes d'une « règle verte » (« ne pas prélever sur la nature plus de ressources renouvelables que ce qu'elle peut reconstituer, ni de produire plus de pollutions et de déchets que ce qu'elle peut supporter ») qui servirait de fondement aux politiques environnementales de l'UE. Cette règle verte permettrait de s'assurer que « la consommation finale de l'Union européenne n'excède pas les capacités biologiques des écosystèmes ». Par ailleurs, le programme de LFI propose l'interdiction des agro-carburants dans un souci d'utilisation raisonnée de la biomasse, l'établissement d'un plan de sobriété européen, la fin du gaspillage et de l'obsolescence programmée, la garantie de la réparabilité des objets électroniques, la fin de la publicité lumineuse (gourmande en matière) et l'interdiction de la destruction de stocks de marchandises invendues.

La **liste Place Publique** conduite par Raphaël Glucksmann reprend une large part de ces propositions. Il fait également de la lutte contre l'ultra-fast fashion (plus de 500 nouvelles références par jour) un objectif, en déréférençant les sites comme Shein d'internet. Elle propose enfin d'adopter des objectifs contraignants de réduction d'empreinte-matière des biens les plus polluants.

Le programme de la **liste Renaissance** conduite par Valérie Hayer réaffirme l'opposition du parti à l'exploitation minière des fonds marins, aux conséquences environnementales très incertaines. Les programmes de Renaissance et des **Républicains** traitent également de la question de la réduction des déchets. Ainsi, Valérie Hayer plaide pour la fin des plastiques inutiles et nocifs ainsi que pour le recyclage de 100% du plastique en 2050, contre 15% aujourd'hui. François-Xavier Bellamy, quant à lui, souhaite instaurer une taxe européenne sur les Etats membres quand ils enfouissent ou exportent leurs déchets. Par ailleurs, il désire améliorer la stratégie européenne de lutte contre les plastiques à usage unique.

Sous l'impulsion de l'UE, les Etats membres réduisent leur empreinte-matière en ordre dispersé

Les Etats européens sont à des niveaux très variés en termes d'efforts pour diminuer leur empreinte-matière. Comme le montre le rapport sur le Retard en matière de circularité (Circularity Gap Report²⁵), le taux de circularité de l'économie fluctue largement selon les pays : 2,4% pour la Norvège (2020), 6,9% pour la Suisse (2023), 9,7% pour l'Autriche et 24,5% aux Pays-Bas (2020).

La **France**, dans un objectif d'exemplarité et de diffusion des bonnes pratiques, impose des standards de sobriété aux plus hauts sommets de l'Etat. Dès 2024, les ministres, leurs cabinets, ainsi que les directeurs d'administration centrale seront tenus, lors du renouvellement de leur équipement, de se munir à 100% de téléphones portables reconditionnés. Parallèlement, l'Etat encourage les acteurs publics comme les collectivités à utiliser le levier de la commande publique durable pour réduire leur impact environnemental. Le gouvernement déploie aussi des initiatives pour favoriser la réparation, le réemploi ou le reconditionnement : fin juin 2024, les acteurs de la filière du numérique devront présenter des engagements sur le développement des activités de réemploi et de reconditionnement ; pour 73 produits électriques et électroniques courants, un fonds de réparation est financé par une partie de l'écocontribution versé par les producteurs à leur éco-organisme ; en 2023, une prime à la réparation pour les textiles et les chaussures a été mise en place ; enfin, l'ADEME, structure placée sous la tutelle du ministère de la Transition écologique a réalisé une série de clips publicitaires incitant à la sobriété, en mettant en scène des « dévendeurs » chargés de décourager les achats neufs. Par ailleurs, la France a été le premier pays à imposer un indice de réparabilité sur une gamme variée de produits (smartphones, ordinateurs, tondeuses à gazon, lave-linge...).

L'**Allemagne** est en train de se doter d'une stratégie nationale d'économie circulaire qui devrait couvrir plastiques, marchés publics, production circulaire, métaux, véhicules et batteries, électronique et TIC, bâtiments et textiles. De plus, le pays souhaite encourager la réparabilité des objets et interdire la destruction de stocks presque neufs. L'**Autriche** a de son côté finalisé sa stratégie nationale d'économie circulaire, qui comprend des objectifs en termes de réduction de l'empreinte matière (la ramener à 7 tonnes/habitants/an) et de développement de la circularité (porter le taux de circularité à 18%) pour 2050. Le pays souhaite également progresser dans le domaine de la réparation, avec la mise en place d'un bon de réparation qui couvre jusqu'à 50% des coûts de réparation des équipements électroniques et/ou jusqu'à 30 euros pour l'obtention d'un devis (total maximum de 200 euros).

Les pays du **Benelux**, accompagnés par la **Slovénie**, la **Pologne** et la **Suède** ont pris une mesure similaire pour dynamiser le secteur de la réparation : ils ont porté leur taux de TVA pour les petites réparations de bicyclettes, de chaussures, d'articles en cuir, de vêtements et de linge de maison à respectivement 6%, 8%, 9%, 9,5%, 8% et 12% pour la **Suède**. Cette mesure est en passe d'être reprise dans un pays comme le **Portugal**. Celui-ci a déjà mis en place une TVA de 6% pour les petites réparations de vélos et est en discussion sur l'opportunité de l'étendre aux chaussures, articles en cuir et vêtements. Lisbonne, à l'instar de son voisin l'**Espagne**, a en outre adopté une loi obligeant les fabricants à posséder des pièces pour réparer leurs produits pendant 10 ans après que le produit n'est plus fabriqué. Ces mêmes fabricants sont tenus de fournir un service technique adéquat pendant cette période. En **Grèce**, en **Slovénie** et en **Pologne**, une approche similaire a été adoptée. Les commerçants grecs sont désormais dans l'obligation de fournir des pièces de rechange pendant toute la durée de vie du produit qu'ils vendent tandis qu'un « droit à la réparation » a fait son entrée dans le droit polonais, consacrant une obligation de fournir des pièces détachées pendant 7 à 10 ans, selon le produit.

²⁵ <https://www.wrforum.org/wrf23/circular-economy-policies-and-learnings-from-europe/>

Par ailleurs, en **Suède**, une déduction fiscale s'applique à certains services à destination des ménages. Elle consiste en une réduction d'impôt de 50 % du coût de la main-d'œuvre pour des services tels que la réparation de vêtements, de rideaux, de literie et le rembourrage de canapés. Les services informatiques au domicile du consommateur sont également couverts, par exemple la réparation, l'installation et la maintenance d'appareils numériques et de smartphones, ainsi que la mise à jour et l'installation de systèmes d'exploitation et de programmes informatiques. Dans ce pays, les artisans sont autorisés à proposer des réparations sur les gros appareils électriques à des prix jusqu'à 50 % inférieurs au coût réel - la différence est payée par l'État.

Du côté des pays baltes, l'**Estonie** a interdit les récipients et couverts à usage unique dans les événements publics. De son côté, la **Lettonie** a mis sur pied une plateforme numérique qui offre la possibilité de louer des objets, de trouver un artisan pour des réparations, et d'obtenir des biens de seconde main gratuitement ou à un coût symbolique²⁶.

A travers ces exemples, on constate que l'approche par la sobriété, sans toujours toutefois en porter le nom, gagne du terrain en Europe en matière de consommation raisonnée des ressources en matériaux. L'encouragement à la réparation plutôt que l'achat du neuf n'a pas la complexité et la visibilité des grandes stratégies d'économie circulaire, mais il favorise des comportements plus durables et joue donc un rôle crucial dans la transition.

²⁶ Ces développements se basent principalement sur le très instructif [article « Spare parts and repairs: A right in Europe? »](#) de l'European Consumer Center France. Consulté le 17/5/2024.

3. Alimentation durable : manger mieux, ou manger moins ?

« De la fourche à la fourchette » ou les prémices d'une transition alimentaire et agricole durable en Europe

La Stratégie européenne de la fourche à la fourchette (*From Farm to Fork*) pour un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement a été adoptée en mai 2020. Son point 2.4 vise à promouvoir une consommation alimentaire durable et à faciliter le passage à des régimes alimentaires sains et durables. Pour favoriser des modes de consommation viables du point de vue de la santé et de l'environnement, le texte se propose d'inverser la tendance à la surconsommation de viande rouge, de sucres, de sel et de graisses, qui se fait actuellement au détriment de la consommation de céréales complètes, de fruits et légumes, de légumineuses et de fruits à coque, et plus généralement au détriment de la santé des humains et des écosystèmes. La stratégie vise donc l'adoption d'un régime alimentaire plus végétal, avec moins de viande rouge et de viande transformée et plus de fruits et de légumes.

Plus qu'une simple substitution entre différents produits alimentaires, c'est bien une approche de sobriété, basée sur la réduction de la demande des produits dont l'impact environnemental et sanitaire est le plus élevé, et une évolution vers une modération des excès alimentaires. Cependant, alors qu'une proposition de cadre législatif pour des systèmes alimentaires durables devait être présentée au quatrième trimestre 2023, elle n'est toujours pas à l'ordre du jour à l'heure des élections européennes 2024. Il est vrai que l'agriculture durable défendue par le Green Deal européen s'accompagne de mesures productivistes dans la politique agricole commune, qui continue de privilégier l'agriculture conventionnelle. Les mesures de sobriété et particulièrement celles concernant les régimes alimentaires sont donc largement laissées à l'appréciation des Etats membres.

La sobriété alimentaire dans les programmes des candidats aux Parlement européen

Dans le contexte des mobilisations agricoles du début de l'année 2024, les différents programmes ne pouvaient pas faire l'impasse sur la question de l'agriculture et de l'alimentation. On observe cependant différentes orientations.

Tout d'abord, une proposition assez largement partagée est la remise en cause des accords de libre-échange, qui exposent l'agriculture européenne et française à une concurrence venue de pays qui ne respectent pas les mêmes normes. Face à cela, de nombreux partis (**PCF, LFI, EELV, PS, Reconquête, le Rassemblement National et les Républicains**) demandent la suspension des négociations pour la signature de nouveaux accords de libre-échange. Ils soutiennent également l'introduction de « clauses miroirs » dans les accords existants, c'est-à-dire le fait de soumettre les importations aux mêmes normes que les produits européens.

Au-delà de cette dénonciation commune des effets néfastes du libre-échange sur une partie de l'agriculture, on observe un clivage très net sur les questions d'alimentation durable.

Les listes **PS, EELV, et LFI** souhaitent encourager la transition vers une agriculture plus exigeante d'un point de vue environnemental. Cela passe par une refonte de la Politique Agricole Commune (PAC), afin de ne plus attribuer des aides uniquement à l'hectare mais aussi en fonction de l'emploi créé ou de la valeur écologique apportée. Ces partis souhaitent globalement s'éloigner des pesticides et engrais de synthèse, en interdisant rapidement les plus dangereux, dont le glyphosate.

La liste **Renew Europe** entend également revoir la PAC pour favoriser une agriculture plus durable, et le **PSE** ainsi que **Verts européens** plaident pour une agriculture durable sans mentionner d'éléments de sobriété. Le **Parti Populaire Européen** met quant à lui surtout l'accent sur la sécurité alimentaire et la réduction de la dépendance aux importations, qu'il convient de conjuguer avec préservation de la biodiversité et soutien aux agriculteurs.

Le **Parti Socialiste** et la **France Insoumise** sont les seuls à mentionner l'évolution de la part de protéines animales dans les régimes alimentaires. LFI propose d'ailleurs d'ambitieux objectifs chiffrés, tels que celui d'une réduction de 50% de notre consommation de protéines animales d'ici 2030.

Pour leur part, **les Républicains, Reconquête** et le **Rassemblement National** expliquent la détresse des agriculteurs par la profusion de normes, notamment environnementales, imposées par l'Union Européenne. En réponse au « projet de décroissance agricole » voulu par Bruxelles, ces listes désirent redonner des marges de manœuvre aux agriculteurs, avec un objectif de maximisation de la production.

Au sein des Etats membres, durabilité ne rime pas toujours avec sobriété

La **France** a adopté en 2016 une loi novatrice qui interdit aux supermarchés de jeter leurs invendus alimentaires et les oblige à en faire don. La loi a ensuite été étendue à la restauration collective et aux entreprises alimentaires dont le chiffre d'affaires est supérieur à 50 millions d'euros. Cette politique limitant le gaspillage et favorisant la réduction de l'empreinte alimentaire du pays s'est accompagné d'une communication importante pour promouvoir une alimentation saine et équilibrée et la réduction de la consommation d'alcool. Cependant, la France demeure attachée à ses producteurs et ses éleveurs et la conversion du modèle agricole vers plus de durabilité peine à se faire. Le cabinet I4CE note que tous les scénarios de neutralité carbone

supposent une réduction de la consommation de viande, à des degrés variables selon qu'ils sont plus ou moins ambitieux (de -20% pour la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) à -70% pour le scénario « sobriété » de l'ADEME d'ici 2050). Mais d'après la trajectoire actuelle, aucun de ces objectifs n'est susceptible d'être atteint²⁷. Si le gouvernement français n'a pas jusqu'ici mis l'accent sur la végétalisation des assiettes, on peut noter toutefois que le guide de l'ADEME sur l'alimentation durable insiste sur les impacts environnementaux de l'agriculture et de l'élevage et propose de modifier ses habitudes alimentaires (choix des produits porteurs de labels, modification des contenus des repas en introduisant plus de protéines végétales...) et de réduire le gaspillage.

Des propositions associatives pour la sobriété alimentaire

Le Réseau Action Climat, fédération de 37 associations françaises nationales et locales a publié en février 2024 avec la Société Française de Nutrition le **rapport *Comment concilier nutrition et climat pour la prise en compte des enjeux environnementaux dans le Programme National Nutrition Santé (PNNS)***.

Il formule des propositions concrètes pour faire évoluer les recommandations alimentaires du PNNS, en invitant en particulier à ne pas consommer plus de 450 g de viande par semaine (toutes catégories de viandes confondues (bœuf, porc, volaille, charcuterie, etc.), et à consommer des légumineuses (lentilles, pois chiches, haricots secs, etc.) et deux petites poignées de fruits à coque (amandes, noix, etc.) chaque jour. Les propositions s'appuient sur une analyse comparative des recommandations alimentaires des pays ayant intégré les enjeux environnementaux, et sur une série de modélisations de régimes alimentaires. Les résultats des modélisations montrent qu'il est possible de réduire de 50% la consommation de viande tout en satisfaisant l'adéquation nutritionnelle et sans avoir recours à des produits enrichis ou à des suppléments. Cela implique de consommer davantage de fruits et légumes, de légumineuses, de fruits à coque et de produits céréaliers complets qu'aujourd'hui, avec une consommation modérée d'œufs et de produits laitiers, et une forte diminution des produits gras, sucrés et/ou salés.

L'**Espagne** a comme la France choisi de lutter contre le Gaspillage alimentaire en adoptant une loi interdisant aux supermarchés et restaurants de jeter leurs invendus, sous peine de forte amende. Restaurateurs et supermarchés sont invités à fournir des *doggy bags* à leurs clients ou à donner leurs excédents à des associations. Dans ce pays lui aussi grand amateur de viande, il n'existe pas de réglementation pour en diminuer la consommation, mais l'Agence espagnole pour la sécurité alimentaire et la nutrition a publié des directives alimentaires en matière de santé et de durabilité, encourageant ses citoyens à réduire la part de la viande à un maximum de trois portions par semaine et à remplacer les produits d'origine animale par des plats à base de légumes et de légumineuses. Bien qu'il soit lui aussi l'un des plus gros consommateurs de viande en Europe, le **Danemark** a mis en œuvre des initiatives et des législations visant à réduire son empreinte carbone dans le domaine alimentaire. En octobre 2021, le gouvernement danois a annoncé des investissements dans la recherche, le développement et la production d'aliments d'origine végétale et la promotion d'aliments végétaliens. En février dernier, le Conseil danois du climat a en outre suggéré que les Danois remplacent les deux tiers de leurs produits carnés par des légumes et des légumineuses et a recommandé d'imposer une taxe de 33 % sur le bœuf. Ces recommandations ne sont toutefois pas encore inscrites dans la loi.

En **Allemagne**, Le Conseil consultatif scientifique sur la politique agricole, l'alimentation et la protection de la santé des consommateurs du ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture a publié en 2020 un rapport sur l'alimentation durable. Il recommande d'orienter la consommation de produits animaux vers « moins et mieux » en supprimant les réductions de taxes sur les produits animaux, et propose d'introduire une taxe sur la

²⁷ I4CE, « [Réduction de la consommation de viande : des politiques bien loin des objectifs de durabilité](#) », février 2023. Consulté le 14/05/2024.

durabilité, un label climatique pour les aliments, et de mener une campagne de sensibilisation du public²⁸. Le gouvernement fédéral a adopté fin 2022 sa stratégie Alimentation et Nutrition qui reprend l'idée de faire diminuer la consommation de viande, et travaille en 2024 sur l'instauration d'une taxe sur les produits animaux. Le gouvernement des **Pays-Bas** souhaite également promouvoir une production alimentaire durable et des alternatives à la viande, notamment par l'investissement dans d'autres protéines telles que les insectes, les algues, les microalgues, les noix, les légumineuses et les champignons. Mais les autorités néerlandaises souhaitent aussi expérimenter d'autres formes d'alternative à la viande d'élevage. En 2022, la Chambre des représentants néerlandaise a légalisé l'échantillonnage de viande, et le gouvernement a annoncé des investissements dans le développement de l'agriculture cellulaire. Si la viande de synthèse éloigne la durabilité de la sobriété, on peut signaler à rebours de cette approche l'initiative de la ville néerlandaise de Haarlem, qui a annoncé en septembre 2022 qu'elle interdirait les publicités pour les produits carnés dans les espaces publics afin de réduire sa consommation et ses émissions de gaz à effet de serre²⁹.

En **Italie**, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'orientation des habitudes alimentaires vers plus de durabilité est également une préoccupation, même si c'est la notion de souveraineté alimentaire qui guide les orientations politiques en la matière. Sur les questions de santé, le gouvernement a lancé en 2022 le Nutrinform, système national d'étiquetage qui informe sur la valeur nutritionnelle des aliments emballés, et interdit en 2023 la production et la vente de viande de synthèse (au nom de principes sanitaires et de la protection des éleveurs). Mais en Italie, ce sont les villes qui s'illustrent le plus pour leurs politiques en faveur d'une alimentation durable, à l'image de Milan, qui a lancé le Pacte de politique alimentaire urbaine de Milan (MUFPP), un accord entre des villes du monde entier pour développer des systèmes alimentaires durables et améliorer la sécurité alimentaire et la distribution équitable³⁰. Rome a quant à elle développé un système alimentaire local fondé sur la coopération, la circularité, les circuits courts et la durabilité, inspiré notamment des projets alimentaires territoriaux français (PAT)³¹.

Ces exemples nationaux font encore une fois ressortir la diversité des approches de la durabilité alimentaire dans les pays de l'Union européenne, avec par exemple un accent plus ou moins fort mis sur le changement des régimes alimentaires, ou des politiques parfois opposées sur la question de la viande de synthèse. Mais ils illustrent aussi une convergence croissante autour de principes et de pratiques concourant à la sobriété : la lutte contre le gaspillage alimentaire, les efforts de réduire la consommation de viande, la mise en place de circuits courts au sein de systèmes territoriaux coopératifs. Si le terme sobriété n'est que rarement utilisé par les décideurs, on peut considérer que l'esprit de sobriété influence malgré tous les politiques nationales et régionales.

²⁸ *Food Matters Live*, « [How EU member countries are tackling food sustainability and security with legislations and initiatives](#) ». Consulté le 16/5/2024.

²⁹ *Idem*.

³⁰ *Idem*

³¹ *Cooperative City*, 27 juillet 2023, « [Rome's interconnected, holistic and circular food policy](#) ». Consulté le 17/5/2024.

4. Eau : faut-il fermer le robinet ?

L'Union Européenne, un acteur historique de la protection de la ressource en eau

Les sécheresses et déséquilibres hydriques liés au réchauffement climatique ont rendu la question de l'eau plus cruciale que jamais dans les dernières années. Cela fait toutefois déjà près d'un quart de siècle que l'UE a légiféré en la matière. La Directive Cadre sur l'Eau, adoptée en 2000, constitue un texte de référence au niveau communautaire. Elle s'attache surtout à la gestion de toutes les formes d'eau (de surface, souterraines, intérieures et de transition) et à leur protection contre les polluants.

Plus récemment, en avril 2024, le règlement sur la réutilisation de l'eau entend favoriser la réutilisation des eaux usées traitées pour l'agriculture, en complément de la directive sur le traitement des eaux urbaines résiduaires. Face aux problématiques de pollution, perte de biodiversité et plus généralement déplétion de la ressource, la réutilisation des eaux usées permet de réduire les prélèvements sur les eaux de surface et les eaux souterraines, et contribue donc à rétablir le cycle de l'eau. Le règlement définit des exigences minimales en matière de qualité de l'eau pour la réutilisation à des fins d'irrigation agricole des eaux urbaines résiduaires traitées. Il définit également des obligations en matière de surveillance et de gestion des risques pour la santé et l'environnement.

Avec cette approche permettant la diminution des prélèvements dans les nappes phréatiques et rivières, la directive européenne fait donc un pas important pour la protection de la ressource. Il ne s'agit cependant pas véritablement de sobriété au sens où l'on ne cherche pas à réduire la consommation d'eau en valeur absolue, mais plutôt d'instaurer plus de circularité dans la gestion et la consommation de l'eau.

L'eau dans les programmes des candidats au Parlement européen

Alors que les pressions sur la ressource en eau ne cessent de s'accroître, tant du point de vue de sa qualité que de sa quantité, les programmes investissent encore timidement ce sujet, pourtant historiquement traité au niveau européen.

Le programme des **Verts européens** réaffirme le statut de « bien commun » de l'eau et la nécessité de faire primer l'usage de l'eau potable pour l'alimentation sur tous les autres usages. Le **PSE** insiste sur la nécessaire gestion durable de l'eau, sans préciser les contours de cette politique. Le **PPE** plaide pour sa part pour un plan européen pour l'usage, la réutilisation et le stockage de l'eau, à des fins d'adaptation au changement climatique et de gestion durable des ressources.

Côté Français, la **liste des Verts conduite par Marie Toussaint** propose une tarification progressive sur l'eau, avec les premiers mètres cubes gratuits et un prix qui augmente à mesure que les usages deviennent superflus. Cette proposition est également défendue par la liste de **La France Insoumise**. Celle-ci va plus loin en soutenant la création d'une « règle bleue » analogue à la règle verte mentionnée plus haut : « ne pas prélever sur la nature plus d'eau que ce qu'elle peut reconstituer, ni produire plus de pollutions que ce qu'elle peut supporter ». Le programme ajoute à cette règle générale un ensemble de dispositions techniques ou juridiques, qui visent à mieux protéger la qualité écologique des cours d'eau, les espaces de régulation du cycle de l'eau (comme les zones humides) et diminuer la quantité d'eau prélevée. Le candidat du **PS** Raphaël Glucksmann, souhaite planifier les usages entre les différents postes de dépense et défendre l'eau des accaparements privés, dont les « méga-bassines » sont un exemple. Au contraire, il soutient les retenues collinaires. La candidate **Reconquête**, Marion Maréchal, soutient elle aussi la construction de retenues collinaires, ainsi que celle des bassines.

On peut noter qu'il existe un consensus (lorsque le sujet est évoqué) pour rénover les infrastructures hydriques, réduire le gaspillage et développer l'utilisation des « eaux grises ».

Face aux sécheresses, les Etats explorent différentes voies d'économies

Lancé en mars 2023 par le président de la République française, le Plan Eau est un ensemble d'actions visant une gestion sobre, résiliente et concertée de la ressource en eau en **France**. Il se veut une réponse efficace face aux crises de sécheresse qui frappent durement certaines parties du pays. Le plan se concentre en particulier sur les efforts de sobriété. Son axe 1 met en avant la sobriété des usages, la réduction du gaspillage et la sensibilisation à la sobriété. En complément de cette approche, d'autres moyens sont prévus pour réduire la consommation ou diminuer la sollicitation des nappes phréatiques en période sèche. Le plan prévoit notamment une augmentation de la réutilisation des eaux usées, des travaux sur le réseau pour limiter les pertes et la construction de moyens de stockage des eaux. Ces mesures ne font pas toutes l'unanimité, à l'image des mobilisations très médiatiques contre les « méga-bassines ». Si les efforts partagés de sobriété semblent relativement bien acceptés, les solutions visant à sécuriser les ressources hydriques pour certains usages agricoles sans réflexion plus globale sur les moyens de réduire la consommation d'eau globale sont plus controversées.

Les Pays du sud de l'Europe sont bien évidemment concernés au premier chef par la problématique de l'eau dans un contexte de quasi-désertification de certaines régions méditerranéennes en raison du changement climatique. La sobriété n'y apparaît pourtant pas toujours comme une solution prioritaire pour s'adapter aux bouleversements en cours.

Face au manque de précipitations et à la baisse corrélative du niveau des cours d'eau, le **Portugal** a opté pour des solutions de sobriété et limité l'utilisation des centrales hydroélectriques afin de garantir l'approvisionnement en eau potable des habitants. Le pays se prépare à vivre avec des restrictions d'usage et des coûts de l'eau plus élevés à l'avenir et le gouvernement a appelé les entreprises à investir dans des mesures d'économie d'eau. Dans le sud du Portugal, des villes ont activé des plans d'urgence obligeant les exploitations agricoles à réduire de moitié l'irrigation de certaines cultures³². L'**Espagne** à quant à elle lancé en 2023 un plan d'investissement massif pour compenser le manque d'eau en misant sur la désalinisation d'eau de mer ou la réutilisation des eaux usées. Dans un souci d'optimisation de la gestion de l'eau, le plan vise également à moderniser le système de canalisations afin de réduire les déperditions et à développer des nouvelles technologies basées sur l'intelligence artificielle et les big data³³. En Catalogne, les autorités ont fait le choix de la sobriété imposée : réduction de la dotation en eau pour l'agriculture, avec amendes pour les municipalités ne respectant pas les quotas, et baisse de la pression dans le réseau de distribution afin de réduire la consommation par habitant. La région de Murcie, qui figure parmi les premières régions productrices de fruits et de légumes de l'Union européenne malgré son climat extrêmement aride, a depuis le début du siècle développé le traitement et l'utilisation des eaux usées pour l'irrigation. 98 % des eaux usées de la région sont aujourd'hui réutilisées, alors que ce ne sont que 9 % en moyenne en Espagne, 5 % dans l'UE, et 1 % en France³⁴. Le recyclage des eaux usées, moins cher que le dessalement de l'eau de mer et n'impliquant pas nécessairement de diminution de la consommation, inspire des pays voisins tels que la France qui l'a intégré dans sa stratégie, mais aussi l'Italie et la Grèce.

L'**Italie** a adopté un décret sur la sécheresse pour faire face à la crise de l'eau, visant en particulier les mesures et infrastructures de stockage, ainsi que le traitement et la réutilisation des eaux usées pour l'irrigation ou encore le dessalement d'eau de mer pour produire de l'eau potable. Les politiques de sobriété ont plutôt été choisies par les régions, à l'image de la Sicile, en proie à sécheresses historiques, qui a récemment déclaré l'état d'urgence, et décidé de rationner pour la première fois l'eau potable dans plusieurs villes pendant la saison hivernale.

La **Grèce**, elle aussi aux prises avec des sécheresses records, entend également favoriser la réutilisation d'eau traitée pour l'irrigation, lutter contre les prélèvements d'eau illicites et optimiser les pratiques d'irrigation. En Crète, aidée par la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB), la région investit dans la protection des terres agricoles en modernisant le réseau d'irrigation tout en prévenant d'éventuelles inondations. Le projet consiste notamment en la construction d'un réservoir et d'un nouveau réseau d'irrigation ainsi que d'une ligne de transfert entre le réservoir et l'aquifère surexploité de la plaine agricole de la Messara³⁵.

La sobriété, si elle s'impose parfois en matière de gestion de l'eau face à l'urgence imposée par les sécheresses, ne semble pas encore figurer parmi les priorités des pays européens les plus touchés, qui privilégient l'optimisation des usages et la circularité. En France, même si la réduction de la consommation est mise en avant par le récent Plan eau, de nombreuses mesures relèvent davantage de l'efficacité que de la sobriété, et la réorientation de l'agriculture vers des pratiques et types de cultures plus économes est encore très timide.

³² DW, 7 juillet 2022, « [EU countries restrict drinking water access](#) ». Consulté le 16/5/2024.

³³ La tribune, 12 septembre 2023, « [L'Espagne investit 12 milliards d'euros pour moderniser ses infrastructures](#) ». Consulté le 16/5/2024

³⁴ Le Point, 2 juillet 2023, « [Réutilisation des eaux usées : en Espagne, 'chaque goutte compte'](#) ». Consulté le 16/5/2024.

³⁵ <https://coebank.org/en/news-and-publications/news/greece-160-million-euros-eib-and-ceb-financing/>. Consulté le 13/5/2024.

5. L'utilisation des sols, nouveau front de la sobriété

L'Union Européenne, cadre de référence pour la protection des sols ?

L'Union a défini en novembre 2021 une **stratégie pour les sols à l'horizon 2050** qui vise à garantir la préservation des services écosystémiques des sols, à arrêter l'artificialisation nette de terres (*no net land take*), et à ramener la pollution des sols à des niveaux qui ne soient plus nocifs pour la santé des personnes ou les écosystèmes. La stratégie précise que la protection des sols, leur gestion durable et la restauration des sols dégradés doivent constituer une norme commune des pays de l'Union. Cette stratégie s'inscrit résolument dans la sobriété, en favorisant la limitation des constructions et de l'imperméabilisation des sols, même si l'objectif de zéro artificialisation nette peut aussi pour partie être atteint par la densification urbaine et l'exploitation des friches. Il convient toutefois de noter que l'UE ne fixe pas d'objectif politique juridiquement contraignant en matière d'utilisation des terres et d'imperméabilisation des sols : la stratégie ne fait qu'inviter les États membres à fixer des objectifs en matière d'artificialisation des sols pour 2030, dans le but d'atteindre la neutralité d'ici à 2050.

La sobriété foncière dans les programmes des candidats au Parlement européen

L'enjeu de la sobriété foncière semble être compris comme devant relever des compétences des États membres puisque presque aucun manifeste n'y fait référence.

Les **Verts** français proposent de rendre juridiquement contraignant l'objectif incitatif européen de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en 2050.

La sobriété foncière, un enjeu très national

Avec la loi Climat et résilience adoptée en août 2021, la **France** s'est fixé une norme de sobriété en matière d'usage des sols rejoignant les préconisations de l'Union européenne. Celle-ci s'incarne dans l'objectif de « zéro artificialisation nette des sols » à l'horizon 2050 (ZAN). La loi fixe également un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers entre 2021 et 2031 par rapport à la décennie précédente. Dans le cadre du Fonds vert, un appel à projets « Recyclage foncier - Friches polluées » a visé en 2023 à faciliter l'utilisation de sols déjà artificialisés pour de nouvelles constructions, et le gouvernement a annoncé son soutien aux projets visant à densifier les zones bâties pour éviter l'extension des surfaces artificialisées. La loi ZAN du 20 juillet 2023 a eu pour but de renforcer l'accompagnement des élus locaux dans la mise en œuvre de ces objectifs, qui ne cessent depuis de susciter des débats. En effet, de nombreux élus locaux contestent cette limitation des possibilités de développement local, qui rentrent en outre parfois en conflit avec les stratégies de relocalisation industrielle. Début 2024, le gouvernement a donc établi une liste de constructions pouvant déroger à la règle de ZAN, mais à l'approche des élections européennes, ce principe à mi-chemin entre la sobriété et l'optimisation foncière demeure controversé. La **Belgique** a elle aussi adopté un objectif contraignant de zéro artificialisation nette en 2050. Le gouvernement Flamand a même voté en 2023 en faveur d'un taux brut d'occupation des sols nul d'ici à 2040, soit la mesure

la plus radicale actuellement mise en œuvre dans toute l'Europe. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement entend densifier l'habitat, promouvoir l'utilisation multifonctionnelle de l'espace, encourager la gestion des sites contaminés, réaménager les friches industrielles et poursuivre la gestion dynamique des décharges. La Belgique a en outre mis en place des mesures fiscales pour favoriser les projets de démolition et reconstruction (TVA réduite).

L'**Allemagne** a également annoncé un objectif de zéro artificialisation nette en 2050, mais celui-ci n'a pas de caractère contraignant. Le premier objectif national de réduction de l'occupation des sols fixé en 2002 était de la ramener à 30 ha/jour en 2020. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement allemand a encouragé la réutilisation des friches industrielles et le développement des zones urbaines sous-utilisées. Deux instruments de planification territoriale ont été mis en œuvre : le plan pour la réduction de la consommation de terres et le système d'échange de certificats fonciers. Ce dernier accorde à des municipalités des certificats représentant les zones disponibles pour un nouveau développement, en fonction de sa population. Les certificats pouvaient être échangés entre les collectivités locales en fonction des besoins. Ce projet a montré que le système d'échange réduisait efficacement l'occupation des sols³⁶. Toutefois, l'objectif des 30 ha/jour en 2020 n'a pas été atteint et a été repoussé à l'horizon 2030. Comme sa voisine, l'**Autriche** n'a pas affiché d'objectif contraignant de fin de l'artificialisation nette, mais s'est fixé un programme pour réduire à 2,5 ha/jour le prélèvement de terres d'ici à 2030. Le **Luxembourg** a opté pour des objectifs quantitatifs nationaux du même type, sans s'engager à stopper l'artificialisation nette des sols. Le Grand-Duché a dépassé ses objectifs de 1ha/jour en 2020 et fixe donc un objectif plus ambitieux de 0,25 ha/jour pour l'horizon 2035. Les **Pays-Bas** voisins n'ont pas non plus annoncé d'objectifs de limitation de l'artificialisation des sols, mais ils ont une longue tradition de sobriété foncière et de gestion durable des sols et ont instauré dès les années 1960 des zones tampons entre villes, ou entre villes et espaces naturels³⁷.

Ces quelques exemples montrent des approches différenciées mais convergentes de la question foncière en Europe. On constate que l'absence de norme contraignante pour arriver à la fin de l'artificialisation nette peut s'accompagner d'une réduction progressive de la croissance de l'emprise sur les terres. Une étude plus complète devrait être faite pour observer les dynamiques en cours avec un plus large panel de pays. On peut tout de même observer qu'en parlant d'artificialisation nette, l'objectif impulsé au niveau européen n'implique pas nécessairement une diminution du rythme des constructions, mais une gestion nouvelle des espaces. Toutefois, ce principe, s'il revêt pour les acteurs un caractère contraignant ou s'ancre dans la culture nationale, inscrit presque nécessairement dans l'aménagement du territoire une dose de sobriété, afin de rendre possible la réalisation de nouveaux projets tout en limitant leur emprise dans l'espace.

³⁶ Rita Nicolau, Beatriz Condessa, « [Monitoring Net Land Take in Europe](#) », *Land*, 2022, 11(7). Consulté le 16/5/2024.

³⁷ Raphaël Languillon-Aussel, Maxence Naudin, « [Sobriété foncière, évolutions et perspectives comparées. France, Suisse, Angleterre et Japon](#) », Note d'auteur, La Fabrique de la Cité, novembre 2023. Consulté le 16/5/2024.

Conclusion

Ce panorama européen permet de montrer que les conditions nouvelles de vie sur la planète, et donc sur le continent européen, entraînent un développement des politiques de sobriété, sans forcément que les différents pays se réclament du concept. Ceci est évidemment explicable pour des pays, en particulier en Europe de l'Est, qui ont connu des pénuries dans les cinquante dernières années et qui ont justement choisi d'adhérer à l'Union pour profiter de son essor économique. Il n'empêche que la sobriété fait son chemin : acceptable dans le paroxysme des crises, elle est évidemment contestée dans les périodes de retour à la normale, souvent caractérisées par des réductions d'efforts. C'est pourquoi elle peut sembler relativement absente d'une campagne européenne où différentes conceptions de l'Europe s'affrontent assez violemment. Le Green deal qui paraissait au début de la mandature européenne qui s'achève un élément important de consensus est devenu un élément du déchirement ; par conséquent ceux qui défendent la continuation de l'avenir européen restent prudents dans la défense de la sobriété.

Pour le Comité 21, les acteurs et économiques tant publics que privés qui inspirent leur action par des mesures de sobriété doivent continuer à défendre le concept, comme un élément sauvegardant la spécificité européenne, et même les valeurs européennes, dont nous avons démontré leur enracinement dans l'histoire.³⁸ Il est paradoxal en effet de regretter que l'espace européen ne soit qu'un espace économique sans construction de valeurs communes, et rejeter une des valeurs qui a été pour l'Europe un ciment historique, qu'elle porte le nom de sobriété, de tempérance ou de mesure. Renoncer à la sobriété serait renoncer à l'indispensable transformation que doit engager l'Europe, afin de protéger ses habitants des bouleversements géophysiques et géopolitiques qui s'annoncent.

³⁸ Voir note *La sobriété, fil vert de la transformation*, 2022.

Rédaction : Bettina LAVILLE, Simon LUCK et Benjamin DELCOURT



NATIONAL

📍 FAB CITY HUB,
62 bis rue de Mouzaïa
75019 Paris
☎ Tél : 01 55 34 75 21
✉ comite21@comite21.org
🌐 www.comite21.org